

AGRI INDUS
FOURNITURES INDUSTRIELLES POUR LA MAINTENANCE AGRICOLE
 3 Allée des Acacias - ERAINE - 60190 BAILLEUL LE SOC
 Tél : 03 44 41 95 33 | Fax : 03 44 41 12 63 | contact@agri-indus.fr

Pièces au carbure
Agri Carb
 L'origine du carbure agricole
 + de 500 références en stock !

Magasin ouvert du lundi au vendredi (8h-12h | 13h30-18h) et le samedi matin (8h-12h) de mi-mars à fin décembre
agri-indus.fr

REUSSIR

NUMÉRO 1425 - 1^{ER} MAI 2020
 HEBDOMADAIRE - ISSN 0030 - 1523 - 1,80 EURO

I'Oise Agricole

Rue Frère-Gagne - BP 40463 - 60021 BEAUVAIS CEDEX - Tél. 03 44 11 44 11

Indemnisation dégâts de gibier
Désaccord sur les abattements imposés p.7

Élevage laitier
Gérer avec précision le pâturage p.17

ÉDITORIAL



Régis Desrumaux
 Président de la FDSEA de l'Oise

Du bon sens !

La FDSEA 60 a pour *leitmotiv*, depuis toujours, de travailler sur toutes les problématiques qui se présentent aux agriculteurs. Non seulement en défendant les intérêts du monde agricole et de ses adhérents, en toute objectivité, mais également en trouvant des solutions pour prendre en considération ses partenaires. Depuis plusieurs mois, voire des années, des exploitants sont confrontés à de nombreux dégâts de sangliers et cervidés sur des cultures et des prairies. Ce phénomène s'amplifie et touche désormais une grande partie du département. Constaté son travail, ravagé en quelques minutes, reste toujours dramatique pour l'agriculteur. À cela vient s'ajouter, pour certains agriculteurs, par décision unilatérale de la Fédération des chasseurs, un abattement sur les indemnités des dégâts subis. Nous avons essayé à plusieurs reprises d'apporter des solutions d'avenir pour diminuer la population et les dégâts qui en découlent. Mais quelle déception de voir la Fédération des chasseurs camper sur ses positions concernant les abattements imposés sous prétexte qu'un agriculteur cultive le long d'un bois et implante des cultures qui seraient appétentes pour le gibier ! Mais avons-nous le choix ? Choisissons-nous les parcelles de nos exploitations ? Notre souhait à tous serait d'avoir un seul îlot, de préférence en limon, éloigné des bois. Mais, soyons lucides, ce n'est pas aussi simple que cela ! La position du conseil d'administration de la FDSEA a été claire : zéro abattement ! Pourquoi ne pas chercher des solutions avec les exploitants concernés et être dans la construction ? Soyez assurés de notre détermination à défendre vos intérêts. En espérant que le bon sens s'impose, portez-vous bien.

Marchés agricoles p.9

Les moyens limités de Bruxelles



EMELINE BIGNON

Sous pression, la Commission a fini par présenter un paquet de mesures d'urgence pour intervenir sur les marchés touchés par la crise sanitaire. Stockage privé de produits laitiers et de viande, dérogation aux règles de la concurrence dans certains secteurs... un premier pas.

Fiscalité

Déclarer ses revenus locatifs en 2020 p.28

MARIE-ANNICK CARRÉ

